Pays Fouesnantais
Communauté de Communes

Le frelon asiatique, introduit accidentellement en France en 2004, est une espèce invasive présentant un danger sanitaire pour la filière apicole et pour la biodiversité. C'est pourquoi la CCPF prend en charge les frais de destruction des nids.

COMMENT RECONNAIT-ON LE FRELON ASIATIQUE ?

Le frelon asiatique se distingue de l'européen par son abdomen orange et noir, ses pattes jaunes et sa taille plus petite. Les nids, de la taille d'une balle de golf au début, sont ensuite de forme ovale avec une entrée unique sur le côté. Leur diamètre peut atteindre un mètre.



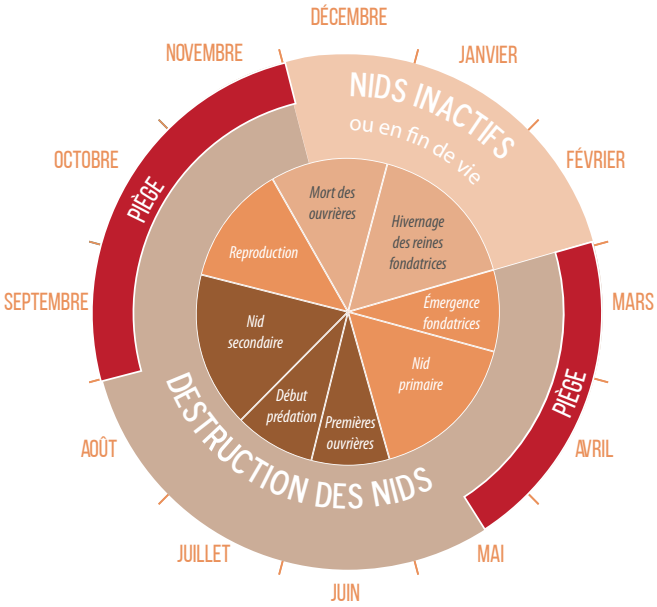




QUELLE EST LA PÉRIODE DE VIGILANCE ?

De mars à mai, les petits nids primaires sont plus accessibles et leurs destructions plus écologiques.

Il est donc intéressant d'inspecter avec prudence les abris de jardin, préau, garage, cabanon, volets, compteurs, toits, etc.



ATTENTION

Avant de jardiner, inspectez à distance les éventuels va-et-vient de frelons asiatiques, dans les haies et les talus.

LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Depuis 2015, la CCPF met en œuvre un programme de lutte contre le frelon asiatique. La destruction des nids permet de contenir les populations. Elle doit être la plus précoce possible pour être efficace et peut-être complétée par des actions de piégeage.

PRISE EN CHARGE DE LA DESTRUCTION DES NIDS

En cas de suspicion de nid, à partir de début mars, prenez contact avec votre mairie. Après authentification du frelon asiatique par un référent de la commune, la destruction des nids sera assurée par un prestataire désigné par la collectivité. Comme les années passées, la CCPF prendra en charge les frais de destruction des nids.

LE PIÉGEAGE

L'INSTALLATION DE PIÈGES DOIT ÊTRE RÉSERVÉE À UN USAGE TEMPORAIRE ET RAISONNÉ.

Privilégiez la pose de pièges dans les camélias en fleur ou près des ruches.
Surveillez régulièrement vos pièges pour libérer les espèces «non ciblées» : papillons, mouches, guêpes, frelons européens (utiles à l'écosystème).

COMMENT FABRIQUER UN PIÈGE ?



- Pour limiter la capture de petits insectes, percer des trous de 6 mm sous le goulot de la bouteille, 4 mm au fond et 1 cm dans le bouchon.
- Découper le goulot de la bouteille et le placer à l'envers pour faire office d'entonnoir. Découper le fond d'une autre bouteille et le placer dessous. Assembler avec du gros scotch, ou un fil de fer traversant.
- Placer un couvercle pour protéger de la pluie (assiette en plastique ou bouteille découpée).
- Ajouter l'appât dans le fond de bouteille sans déborder.

L'appât sélectif le plus efficace se compose de :

- 1/4 de volume de sirop de grenadine ou de cassis,
- 1/2 volume de bière brune,
- 1/4 de volume de vin blanc (qui repousse les abeilles).

Rechargez le piège en appât tous **les 15 jours environ** et libérez les espèces non visées.

En cas de suspicion de nid, prenez contact avec votre mairie.
Bénodet, Clohars-Fouesnant, Fouesnant, Gouesnac'h, La Forêt-Fouesnant, Pleuven, Saint-Evarzec

Conception / rédaction : CCPF - 2021